

NOS VALEURS AVANT TOUT

LE CODE D'ÉTHIQUE DE JOHNSON CONTROLS





SOMMAIRE

INTRODUCTION Programme sur la conformité Nos responsabilités......08 Responsabilités spéciales de dirigeants et de superviseurs . . 09 Signaler des faits et obtenir une assistance 10 NOS VALEURS AVANT TOUT ET RÉUSSIR ENSEMBLE Traiter les personnes avec respect, prévenir le harcèlement et les comportements intimidants au travail . . 14 Égalité des chances et prévention contre la discrimination. . 16 **NOS VALEURS AVANT TOUT ET RÉUSSIR** POUR BÉNÉFICIER À NOS CLIENTS Qualité des produits et sécurité......19 Pratiques honnêtes en matière de marketing, de ventes et de services 20 Conformité des contrats avec le gouvernement......22

NOS VALEURS AVANT TOUT ET LA RÉUSSITE SUR LE MARCHÉ

Conformité aux lois régissant le commerce international 25
Concurrence loyale/antitrust
Intégrité en matière de recherches et prospection éthique dans le domaine de la veille concurrentielle 27 Pots-de-vin et autres formes de corruption
Propriété intellectuelle tierce et droits commerciaux30
NOS VALEURS AVANT TOUT ET RÉUSSIR POUR BÉNÉFICIER À NOS INVESTISSEURS
Conflits d'intérêts
Tenue des registres et divulgation
Propriété et actifs physiques, notre réputation et les informations confidentielles et propriétaires38
Délit d'initié et abus sur le marché des titres
Communications responsables
NOS VALEURS AVANT TOUT ET RÉUSSIR AUX CÔTÉS DE NOS FOURNISSEURS
Approvisionnement
Prévention des abus dans la chaîne
d'approvisionnement
Attentes des fournisseurs
NOS VALEURS AVANT TOUT ET RÉUSSIR AUX CÔTÉS DES COMMUNAUTÉS
Développement durable et
responsabilités environnementales
Engagement et investissement envers la communauté 53

Activités politiques et lobbying 54

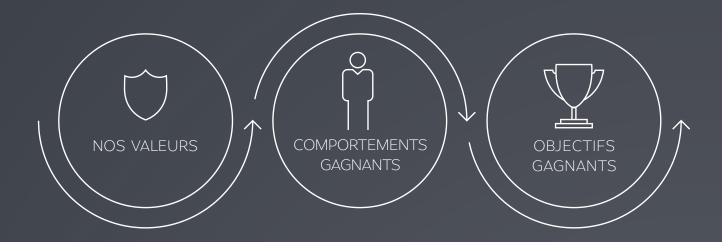


NOS VALEURS AVANT TOUT

TOUT LE MONDE, PARTOUT ET TOUS LES JOURS

Nos activités quotidiennes chez Johnson Controls contribuent à la productivité, à la sécurité et au développement durable à l'échelle mondiale. La conception de solutions gagnantes pour nos clients est la clé de la réussite sur le marché. Notre manière de réussir a une véritable importance car le succès n'a de valeur que s'il est atteint avec intégrité. C'est pourquoi la première des valeurs que notre code défend est l'« intégrité avant tout ».

Nos valeurs sont au fondement de l'ensemble de nos activités sur chacun de nos sites. Elles nous rappellent à tous notre identité, ce que nous défendons et les moyens auxquels nous devons recourir pour obtenir des résultats. Elles représentent zune source d'inspiration et un guide, d'où le nom de ce code d'éthique de Johnson Controls : « Nos valeurs avant tout ».



NOS VALEURS AVANT TOUT

NOS VALEURS
GUIDENT LES
COMPORTEMENTS
GAGNANTS, QUI
À LEUR TOUR,
CONTRIBUENT
À L'ATTEINTE
D'OBJECTIFS
GAGNANTS

L'INTÉGRITÉ D'ABORD

Nous nous engageons à l'honnêteté et la transparence. Nous faisons preuve de la plus grande intégrité et nous honorons nos engagements.

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Nous croyons que bien agir nous fera réussir et nous nous engageons à rendre le monde meilleur grâce aux solutions que nous fournissons, à notre implication dans la société civile, à notre éthique professionnelle, et à nos actions pour protéger les personnes ainsi que l'environnement.

ORIENTÉE CLIENT

Notre réussite est celle de nos clients. Nos relations stratégiques historiques nous enrichissent de connaissances uniques qui nous permettent de proposer des savoir-faire et des solutions remarquables à nos clients.

NOVATRICE

Notre culture d'entreprise orientée innovation et amélioration continue nous amène à relever les défis d'aujourd'hui tout en nous projetant vers l'avenir.

UNE ÉQUIPE UNIE

Nous formons une seule équipe, déterminée à travailler ensemble pour créer des solutions adaptées au monde qui bouge.



Chers collègues,

Nous vivons dans un monde où complexité, changement et incertitude font partie des réalités quotidiennes. Avoir davantage de contrôle sur l'environnement au sein duquel nous évoluons, travaillons et voyageons est une idée à la fois rassurante et valorisante. C'est ainsi qu'en 1883 Warren S. Johnson a inventé le thermostat électrique ambiant. Et c'est cette même philosophie qui inspire Johnson Controls aujourd'hui : de part et d'autre du monde, nous collaborons et innovons pour faire de cette planète un endroit plus sûr, durable et où il fait bon vivre. Nos activités ne se résument pas à la fabrication de produits : elles sont aussi un moyen pour nous de nous distinguer.

Nous devons garder une vue d'ensemble à l'esprit lors de la réalisation de notre travail et au cours des interactions avec nos collègues, nos clients et les acteurs internationaux, de manière générale. Ce faisant, nous avons conscience que l'impact de nos décisions et actions individuelles, qu'il soit bon ou mauvais, peut être bien supérieur à ce que nous avions imaginé. La confiance que nous accordent les clients et la réputation dont nous jouissons en matière de qualité, de fiabilité et d'intégrité n'ont jamais eu autant d'importance. C'est en cela que Nos valeurs avant tout, le code d'éthique de Johnson Controls, est une ressource essentielle. Chacun d'entre nous doit être familiarisé avec ce code et le suivre en toutes circonstances.

Son nom est représentatif : faire passer nos valeurs avant tout est un gage de durabilité dans le domaine des activités de l'entreprise. La promotion d'une culture de confiance et de respect passe par la mise en application de nos valeurs. Or, cette culture favorise, à son tour, la collaboration, l'innovation et l'exploitation optimale du potentiel professionnel de telle sorte que les clients et nous-mêmes en ressortions gagnants.

Nous vous remercions pour tout ce que vous faites afin de faire de ce monde un endroit sûr, durable et où il fait bon vivre.

Cordialement,

George Oliver

Président-directeur général

Large R Dewer



NOS VALEURS AVANT TOUT

POURQUOI NOS VALEURS AVANT TOUT ?

Depuis plus de 130 ans, Johnson Controls se battit une réputation d'entreprise fiable respectant ses engagements et offrant de la valeur à ses clients et autres parties prenantes.

La construction de cette réputation nous appartient à tous, et ce quel que soit notre rôle dans l'entreprise. Nos actions et choix personnels ont une influence directe sur la capacité de Johnson Controls à respecter les attentes de nos clients, investisseurs et parties prenantes. Notre entreprise a beau se composer de 120 000 personnes, travaillant dans de nombreuses branches et à différents postes de par le monde, notre réussite est commune. Dans un cadre d'entraide nous permettant à tous d'exploiter notre plein potentiel professionnel, nous devons faire des choix et adopter des comportements conformes à cette culture de confiance et de respect prônée par l'entreprise.

C'est pourquoi notre code d'éthique Nos valeurs avant tout existe. Il définit des attentes en matière de comportements et nous oriente en vue d'atteindre les meilleurs objectifs à notre niveau et en ce qui concerne les parties prenantes. Il constitue une ressource pratique, facilement consultable, qui nous indique de quelle manière nous pouvons mettre en application ces valeurs partagées. Lorsque nos valeurs guident notre comportement, tout le monde en sort gagnant



NOS VALEURS AVANT TOUT

LORSQUE
NOS VALEURS
GUIDENT NOTRE
COMPORTEMENT,
TOUT LE MONDE
EN SORT GAGNANT

PROGRAMME SUR LA CONFORMITÉ ET L'ÉTHIQUE JOHNSON CONTROLS

Nos valeurs avant tout, notre code d'éthique, est le pilier sur lequel repose le programme sur la conformité et l'éthique Johnson Controls. Ce programme constitue une approche intégrée ayant pour objectif de s'assurer que notre conduite individuelle, nos activités commerciales et la culture de notre entreprise continuent à se conformer aux normes les plus élevées en matière d'intégrité. Par le biais de l'engagement des dirigeants, de la communication, de la formation, du contrôle, des mécanismes de signalement et d'autres moyens, le programme sur la conformité et l'éthique nous aide à repérer et à avoir un aperçu de l'ensemble des risques liés à la conformité et à l'éthique et à mener nos activités conformément à nos valeurs.



NOS VALEURS AVANT TOUT NOS RESPONSABILITÉS

chez Johnson Controls, l'ensemble du personnel de tous les sites doit connaître le code d'éthique et le suivre au quotidien, quel que soit son poste ou son niveau hiérarchique. Cela concerne tous les employés, les directeurs et membres du conseil d'administration. Les infractions du code sont à prendre au sérieux. Elles peuvent être sanctionnées par des mesures disciplinaires, allant jusqu'au licenciement, conformément aux exigences juridiques locales.

Les politiques de Johnson Controls donnent davantage de renseignements sur les sujets abordés dans ce code. Vous pouvez les consulter sur le <u>site Sharepoint Éthique et Conformité</u>.

Chacun d'entre nous doit impérativement se conformer au code et aux politiques de l'entreprise, mais également aux lois qui régissent le secteur. Il nous appartient de signaler des faits si nous ne sommes pas sûrs de la marche à suivre ou en cas de problème, en particulier si nous assistons à un agissement délictueux ou en suspectons l'existence.



RESPONSABILITÉS SPÉCIALES DE DIRIGEANTS ET

DE SUPERVISEURS

NOS VALEURS AVANT TOUT

Bien que nous devions tous suivre le code et incarner les valeurs de Johnson Controls, les obligations supplémentaires figurant ci-après incombent aux employés de direction ou au personnel de supervision :

- Rappeler l'importance de suivre le code aux membres d'équipe et subordonnés directs
- Rechercher activement des opportunités pour échanger sur le code et nos valeurs (pendant des réunions d'équipe et des évaluations des performances individuelles)
- Repérer et récompenser des actes démontrant un leadership éthique en les mettant en lien avec la culture à laquelle nous aspirons et aux résultats de nos activités
- Se charger de la gestion des conséquences dans le cas des employés enfreignant le code et/ou les politiques de l'entreprise
- Être un modèle et démontrer un engagement personnel en matière d'éthique et de conformité dans ses paroles et actes
- Veiller à ce que nos équipes connaissent les différents moyens mis à leur disposition pour le signalement de préoccupations et qu'elles sont informées qu'aucune forme de représailles ne seront tolérées
- Faire part de toute préoccupation qui a été signalée à la ligne d'assistance Intégrité dédiée de manière à s'assurer de la conduite d'enquêtes impartiales et professionnelles
- Exiger que le personnel non employé (consultants, travailleurs temporaires ou intérimaires) agisse conformément au code et à nos valeurs



NOS VALEURS AVANT TOUT

SIGNALER DES FAITS ET OBTENIR UNE ASSISTANCE

SIGNALER DES FAITS : TOUT LE MONDE A SON MOT À DIRE

Dans certains cas, il est simple de comprendre la bonne conduite à tenir. Mais, parfois, la situation nous paraît complexe ou inhabituelle et nous ne savons pas comment agir. En cas de préoccupation, nous vous demandons de la signaler immédiatement. Il est non seulement de notre devoir de le faire, mais cela nous permet aussi de clarifier rapidement les affaires et d'éviter de potentiels problèmes. S'il existe une irrégularité, cela nous donne la possibilité d'enquêter et de la corriger.

RESSOURCES

Différents moyens sont mis à disposition pour signaler une préoccupation éthique ou de conformité. Vous pouvez :

- Discuter du problème avec votre superviseur ;
- Discuter du problème avec un autre superviseur ou responsable hiérarchique;
- Envoyer un e-mail à l'équipe de conformité, aux ressources humaines ou au service juridique à l'adresse ;
- Contacter la ligne d'assistance pour les questions d'intégrité de Johnson Controls, disponible 24 heures sur 24 :
 - · Via Internet : <u>JohnsonControlsIntegrityHelpline.com</u>; ou
 - Nous contacter par téléphone : (rendez-vous sur le site <u>JohnsonControlsIntegrityHelpline.com</u> ou sur le portail des salariés pour connaître les numéros gratuits)

TOLÉRANCE ZÉRO EN CAS DE REPRÉSAILLES

Johnson Controls interdit toute forme de représailles. Tout individu faisant part d'une préoccupation en toute bonne foi ne pourra être soumis à aucune forme de de représailles (menaces, harcèlement, réduction des heures de travail, licenciement ou tout autre conséquence négative. Les représailles vont à l'encontre de nos valeurs et compromettent la confiance que nous accordent nos clients et qui est essentielle pour notre réussite. Les représailles correspondent à un agissement délictueux grave qui fera l'objet de mesures disciplinaires et pourra même aller jusqu'au licenciement.



FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS

Nos valeurs démontrent que la manière dont nous parvenons à nos objectifs est au moins aussi importante que de les atteindre. Les choix faits lors de ce processus en disent long sur notre identité propre et sur celle de l'entreprise. Nous voulons être perçus comme des acteurs prenant les bonnes décisions qui soutiendront une culture et une entreprise dont nous sommes fiers et menant nos activités de manière éthique et responsable juridiquement.

Si vous êtes confronté(e) à une décision difficile, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes. Si vous ne savez pas quoi faire, n'importe laquelle des <u>ressources figurant à la page 10</u> peut vous aider.

Lorsque vous envisagez de prendre une décision ou d'opter pour un plan d'action, DEMANDEZ-VOUS TOUJOURS :





NOS VALEURS AVANT TOUT ET

RÉUSSIR ENSEMBLE

Santé et sécurité



Assurer la sécurité de tout le monde

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous assurons notre sécurité et notre santé ainsi que celles des autres afin d'exploiter notre plein potentiel.

POUROUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Notre équipe ressort gagnante lorsque nous faisons du bien-être de notre personnel et des visiteurs notre priorité absolue. Il n'existe rien de plus important que la santé et la sécurité au sein de l'environnement de travail. Aussi, nous continuerons à nous focaliser sur ce sujet par le biais de notre vision Zéro préjudice et les objectifs associés. La sécurité de tous est une responsabilité partagée. Nous veillons les uns sur les autres dans nos activités quotidiennes afin de prévenir blessures et accidents et prenons les mesures qui s'imposent si nous constatons la présence d'un élément quelconque qui pourrait être à l'origine d'un préjudice. Adopter de bonnes habitudes en matière de sécurité nous permet de nous protéger, de mieux vivre dans notre environnement professionnel et de nous concentrer sur l'offre à nos clients d'expériences et de solutions qu'ils recherchent.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous promouvons la culture Zéro préjudice en :

- · Connaissant et suivant toutes les directives et procédures de sécurité ;
- · Ne prenant jamais de risques non nécessaires dans l'environnement de travail et ne demandant jamais aux autres d'en prendre ;
- Cessant immédiatement nos activités si elles deviennent dangereuses, même si cela implique des retards dans la production ou sur la tâche ;
- Signalant toujours des situations ou comportements dangereux ou malsains, tels que les dangers dans l'environnement de travail, un équipement cassé ou manquant, des menaces de violences ou le port d'armes dans l'enceinte de l'entreprise ;
- · Connaissant la marche à suivre en cas de blessures ou autres urgences ; et
- · Nous rendant au travail sans avoir pris aucune substance qui pourrait altérer le jugement ou menacer la sécurité.

PENSER AVANT D'AGIR

Un collègue de la ligne de production m'a demandé deux fois cette semaine de le remplacer alors qu'il prenait des pauses rapides mais non planifiées. Son nouveau traitement lui donne parfois des vertiges. Je lui ai dit que je m'inquiétais du fait que ces effets secondaires puissent être dangereux pour sa sécurité et celle des autres. Il m'a assuré que je ne devais pas m'en soucier car il s'y adapterait rapidement. Dois-je agir ?

Nous avons tous l'obligation d'agir si nous sommes confrontés à un risque potentiel en matière de santé ou de sécurité. Ignorer cette situation constituerait une infraction à ce code. Vous devriez suggérer à votre collègue de parler avec son superviseur qui envisagera peut-être une réassignation temporaire des tâches ou un autre type d'aménagement. Vous devez également lui faire savoir que s'il n'est pas disposé à le signaler, vous vous verrez ou d'autres personnes se verront dans l'obligation de le faire. Nous respectons le droit en rapport avec la confidentialité de chacun, mais la sécurité passe avant tout.

Traiter les personnes avec respect, prévenir le harcèlement et les comportements intimidants au travail



Promouvoir et s'assurer du maintien d'un environnement de travail respectueux

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous traitons les autres avec respect en promouvant un environnement de travail positif dans lequel nous partageons nos efforts au sein d'une équipe commune.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous collaborons à l'intérieur d'une équipe commune et interagissons d'une manière démontrant confiance et respect. Cela implique d'agir de façon professionnelle, de parler ouvertement et respectueusement aux autres et de se soutenir mutuellement dès que nous le pouvons. De cette manière, chacun d'entre nous aide à façonner et à consolider cette culture d'excellence et d'intégrité. Un environnement de travail qui motive et soutient les efforts de tout le monde est un espace qui favorise la réussite.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous nous assurons du maintien d'un environnement de travail respectueux en :

- Établissant des relations de confiance avec nos collègues et partenaires ;
- Écoutant les autres pour les comprendre ;
- · Recherchant des opportunités pour collaborer et partager des informations pour veiller à la pérennité de l'équipe ;
- · Réfléchissant à comment nos paroles et actes peuvent être perçus par les autres ;
- · Réfléchissant à comment nos paroles et actes peuvent être perçus par les autres ;
- Signalant les plaisanteries inappropriées, insultes ou autres commentaires agressifs concernant la race, le sexe, la couleur de peau, la religion, l'âge, la nationalité d'origine, un handicap, l'orientation sexuelle et tout autre caractéristique protégée par la loi;
- Ne formulant et en ne tolérant jamais de remarques ou avances sexuelles inopportunes ou en n'affichant jamais de document que d'autres personnes pourraient trouver offensant; et
- · Signalant tout comportement inapproprié que vous soyez visé(e) ou que d'autres personnes le soient.

PENSER AVANT D'AGIR

Ma nouvelle superviseuse est très curieuse et extravertie. Elle m'a posé des questions très personnelles sur ma vie privée qui m'ont rendu(e) mal à l'aise. Elle a peut-être l'impression d'être sympathique mais les sujets qu'elle a abordés m'ont gêné(e). Je lui ai demandé de cesser, ce à quoi elle a répondu que j'étais trop « coincé(e) » et s'est demandé à voix haute si j'étais fait(e) pour rester dans cette équipe. Je ne veux pas commencer sur de mauvaises bases, mais elle me rend nerveux/nerveuse. Que dois-je faire ?

La conduite de votre superviseuse est inopportune, inacceptable et n'a pas sa place chez Johnson Controls. Si vous vous sentez capable de le faire, dites à votre superviseuse que ses remarques vous mettent mal à l'aise et demandez-lui encore une fois de cesser, une fois pour toute. Si vous préférez ne pas vous confronter à elle une nouvelle fois, vous pouvez signaler son comportement à un responsable occupant un poste supérieur au sien ou à un représentant RH ou encore contacter la ligne d'assistance Intégrité. Quelle que soit l'option que vous choisissiez, nous vous aiderons à résoudre ce problème et vous protégerons de toute forme de représailles.

Diversité et intégration



Valoriser nos divers talents, expériences et perspectives

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous optimisons nos talents, expériences et perspectives pour un niveau de connaissances et d'innovation exceptionnel.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Johnson Controls attire, développe et motive les personnes grâce à son large éventail d'expériences, de compétences et d'opinions. Valoriser ce qui nous rend unique élargit nos perspectives et encourage l'apport en nouvelles idées. Notre diversité nous permet de résoudre les problèmes de manière plus créative, de prendre des décisions réfléchies et de déterminer les opportunités en étant plus proactifs. Lorsque chacun comprend qu'il peut participer à notre réussite, nos employés, clients et investisseurs en sont tous bénéficiaires.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous tirons profit d'une culture d'ouverture à la diversité et favorisant l'intégration en :

- · Recherchant activement des opinions et approches diverses ;
- · Écoutant les autres respectueusement afin de prendre en considération d'autres idées que les vôtres et de pouvoir en bénéficier ;
- Traitant les personnes de manière juste et en offrant des chances égales aux employés sur la base de leurs qualifications et compétences;
- En sollicitant les commentaires des autres et en y étant attentifs.

PENSER AVANT D'AGIR

Durant les réunions d'équipe hebdomadaires, il apparaît clairement que mon superviseur favorise les idées et opinions de mes collègues hommes, parfois même en discréditant ouvertement les miennes et celles de mes homonymes féminins. Nous nous sentons dénigrées et avons l'impression que l'on nous prive de la possibilité de démontrer ce que nous sommes capables de faire. Je crains que signaler le problème à mon superviseur ne fasse que le conforter dans sa vision de la Femme. Comment puis-je introduire un changement qui permettra à chaque membre de l'équipe de participer ?

Chez Johnson Controls, nous promouvons un environnement ouvert à la diversité et favorisant l'intégration dans lequel chacun peut contribuer à notre réussite. Toute forme de préjugés sexistes va à l'encontre de nos valeurs et de la culture à laquelle nous aspirons. Nous vous conseillons de demander à votre superviseur s'il existe une raison pour laquelle il ne tient pas compte de vos idées. Si cela ne résout pas le problème, prenez contact avec un responsable occupant un poste supérieur ou référez-vous à l'une des ressources mises à votre disposition pour le signalement des préoccupations telles qu'un représentant RH ou la ligne d'assistance Intégrité.

Égalité des chances et prévention contre la discrimination



Soutenir et faire progresser notre personnel

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous attirons des personnes de talent, leur permettons de développer leur potentiel et faisons tout pour qu'elles réussissent.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous engageons et soutenons des personnes brillantes. Les décisions que nous prenons en matière de recrutement se fondent toujours sur les qualifications, les objectifs et les performances des personnes et non sur des préjudices. Donner la même chance à chacun est la bonne approche. Nous ne tolérerons aucune discrimination faite sur la base de la race, de la couleur de peau, de la religion, de la nation d'origine, du sexe, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de la situation familiale ou en fonction d'une grossesse, d'un handicap potentiel ou de si la personne a effectué ou non son service militaire.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous attirons des employés d'exception, participons à leur évolution et parvenons à les retenir en :

- · Traitant les personnes avec justesse et en nous concentrant sur la valeur qu'elles apportent à Johnson Controls ;
- · Prenant des décisions disciplinaires et en matière de recrutement, de formation et de promotions sur la base du mérite ;
- · Proposant des aménagements corrects pour les personnes en situation de handicap ; et
- · Refusant toute invocation d'excuse susceptible d'expliquer une discrimination (il n'en existe aucune).

PENSER AVANT D'AGIR

J'ai entendu mon superviseur dire qu'il ne voulait pas recruter de membres trop âgés dans l'équipe. Il affirme que ce n'est pas de la discrimination, mais que leur rythme n'est tout simplement pas adapté aux exigences en matière de rapidité de production. A-t-il raison ?

Non. Les stéréotypes portant sur une personne ou un groupe de personnes en fonction de l'âge ou d'autres caractéristiques individuelles ne sont pas acceptables et vont à l'encontre des valeurs et de la culture que nous promouvons. Ils peuvent également conduire à des actes discriminatoires. Tout le monde devrait être jugé sur ses capacités ou performances. Traiter tout le monde avec justesse au sein d'un environnement professionnel permet de s'assurer de la pérennité d'une culture basée sur la confiance, la motivation et des performances élevées.

Confidentialité des données des employés



Protection des informations personnelles

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous protégeons les informations personnelles de nos employés, fournisseurs, clients et des candidats postulant à une offre.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Johnson Controls doit recueillir, stocker, utiliser et partager des informations personnelles pour assurer la bonne conduite de ses activités. Nous nous servons de ces informations personnelles à des fins différentes, y compris dans les relations commerciales avec nos clients et fournisseurs, dans l'octroi d'avantages sociaux et pour la conformité aux exigences légales. Johnson Controls respecte le droit en rapport avec la confidentialité de chacun. Entre de mauvaises mains, ces informations personnelles peuvent être utilisées pour l'identification de personnes, l'usurpation d'identité ou la perpétration de fraudes. En tant qu'équipe commune, nous veillons les uns sur les autres au sein de l'environnement professionnel et dans le cadre des activités en ligne.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous protégeons les informations personnelles en :

- Recueillant, traitant et utilisant les informations personnelles uniquement pour des motifs professionnels légitimes et en limitant la collecte de la quantité nécessaire à cette fin ;
- Faisant preuve de transparence et de clarté concernant la façon dont les informations sont recueillies, traitées et utilisées et les motifs pour lesquels elles le sont ;
- · Ne partageant pas plus d'informations personnelles que nécessaire, ou en ne les communiquant pas à des individus n'étant pas liés aux activités de l'entreprise ;
- Protégeant les informations personnelles dont nous sommes détenteurs et en les détruisant de manière sûre lorsqu'elles ne sont plus nécessaires dans le but professionnel ayant motivé leur collecte ; et
- · Respectant toutes les lois sur la confidentialité et la politique relative à la confidentialité en vigueur.

Les salariés de l'entreprise travaillant aux États-Unis et sur les territoires leur appartenant ont le droit de discuter des salaires, des horaires de travail, d'autres conditions d'emploi, d'informations personnelles et/ou relatives à leur emploi avec leurs collègues et des tiers, y compris avec les organismes publics, les syndicats et les médias.

Les salariés de l'entreprise travaillant en dehors des États-Unis et des territoires leur appartenant doivent respecter la législation et la réglementation en vigueur dans le pays où ils travaillent concernant la divulgation de leurs conditions d'emploi, de leurs informations personnelles et/ou relatives à leur emploi. Lorsque la législation locale les y autorise, les salariés sont libres de divulguer ces informations. En revanche, si la législation locale exige que ces informations restent confidentielles, les salariés sont tenus de ne pas les divulguer.

PENSER AVANT D'AGIR

Une collègue dans mon équipe a récemment accouché. Le responsable de l'équipe souhaite lui envoyer des fleurs au nom de l'entreprise, ce qui me paraît être une bonne idée. Il sait que nous sommes ami(e)s et vivons près l'un(e) de l'autre, il me demande alors l'adresse de son domicile. Cela me gêne de la lui donner sans savoir si mon amie est d'accord. Toutefois, je ne veux pas gâcher la surprise. Oue dois-je donc faire ?

Nous prenons la protection des informations personnelles très au sérieux, que celles-ci appartiennent aux employés, clients ou autres partenaires commerciaux. Nous sommes tous responsables de leur protection et ne devons en autoriser l'utilisation que pour des motifs valables et par les personnes autorisées à le faire. Permettre l'accès de personnes mal intentionnées à ces informations peut avoir des conséquences désastreuses, puisque cela facilite potentiellement les pratiques d'usurpation d'identité et autres crimes. Dites à votre responsable d'équipe que vous préféreriez qu'il consulte le représentant RH de l'équipe et qu'il s'arrange avec ce dernier.



À NOS CLIENTS

Qualité des produits et sécurité



Produit et solutions d'excellence

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous nous efforçons de procurer la valeur la plus élevée à nos clients par l'offre de produits et de solutions sûrs et innovants.

POUROUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous voulons que nos clients le restent longtemps, qu'ils comptent sur nous pour comprendre, anticiper et satisfaire leurs besoins mieux que n'importe quel autre concurrent. Nous ne faisons jamais preuve de complaisance, nous sommes toujours à la recherche de manières nouvelles et plus performantes de nous assurer de toujours honorer la demande des clients. Nous continuons d'innover tout en gardant en permanence à l'esprit les exigences de qualité et de sécurité auxquelles nos produits et services doivent se conformer.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous proposons des produits et services d'excellence à nos clients en :

- · Créant un environnement qui promeut la qualité et l'innovation de nos produits et solutions ;
- · Ne prenant jamais de raccourcis qui pourraient potentiellement compromettre la qualité ou la sécurité de nos produits et solutions ;
- · Sollicitant et en prenant en compte les avis de nos clients ; et
- · Signalant immédiatement toute préoccupation relative à la sécurité ou la qualité d'un produit.

PENSER AVANT D'AGIR

J'ai récemment joué un rôle dans la reconception d'un produit. Ce processus a duré plus d'un an et a permis la création du produit le plus avancé technologiquement de sa catégorie. Cependant, je m'inquiète car je crois avoir identifié un défaut au niveau de la conception qui pourrait, dans certaines circonstances, provoquer un court-circuit au niveau du produit et être à l'origine d'un incendie. J'en ai parlé à mon responsable. Il m'a assuré(e) que ce risque était négligeable et que nous ne devions pas formuler des critiques a posteriori sur un processus de tests très complet. Cela me gêne parce que quelqu'un pourrait être blessé. Mon responsable a coupé court à la discussion. À qui puis-je m'adresser?

La sécurité est primordiale pour nous lorsqu'il s'agit de concevoir et de fabriquer nos produits et ce, même après qu'ils ont quitté l'usine. Vous devriez parler à un responsable en chef de l'équipe d'ingénierie ou contacter l'équipe de conformité, votre représentant en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, un des membres de cette équipe ou encore effectuer un signalement auprès de la ligne d'assistance Intégrité. Ce faisant, votre préoccupation pourra être correctement évaluée et transférée aux personnes compétentes, le cas échéant.

Pratiques honnêtes en matière de marketing, de ventes et de services

Commercialiser et vendre avec honnêteté

LE COMPORTEMENT GAGNANT

C'est avec discrétion et honnêteté que nous parlons de la valeur que nous pouvons apporter aux clients : il n'aura que davantage confiance dans notre marque encore.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Pour Johnson Controls, l'intégrité est essentielle. Nous promettons honnêteté et transparence à chacun de nos interlocuteurs professionnels. La conquête de marchés et de la confiance des clients débute par la façon dont nous présentons nos solutions au sein de leur environnement. Nous montrons avec clarté et transparence comment nous apportons de la valeur et tenons nos engagements.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous présentons notre marque avec confiance et honnêteté en :

- Détaillant précisément les capacités de nos produits et services ;
- Garantissant que nos contrats et supports marketing respectent les exigences juridiques et réglementaires;
- · Mettant l'accent sur les avantages de nos solutions, et en ne critiquant pas nos concurrents de manière déloyale ;
- Évitant la « survente » et l'adoption d'une tactique commerciale à forte pression ;
- Nous référant à l'autorité compétente pour la finalisation d'accords ou la signature de contrats; et
- Répondre rapidement aux doutes et questions de nos clients.

PENSER AVANT D'AGIR

Lors d'une réunion commerciale récente, ma collègue a répondu précisément à une question technique prospective d'un client mais à mon sens, de manière non exhaustive. Ne voulant pas la contredire en présence du client, je lui ai ensuite posé des questions lors de notre retour. Elle a affirmé : « Ce que j'ai dit au client était correct et ce que j'ai oublié de dire n'aurait pas changé leur décision. Puisqu'ils ont dit que nous faisions partie des entreprises sélectionnées, nous pouvons toujours clarifier ce point lors de la prochaine rencontre. » Je ne crois pas que nous devrions attendre et pense qu'il faudrait en informer le client.

Vous avez raison. Lors de la présentation de nos produits et solutions sur le marché, nous devons fournir la liste complète des informations de façon à ce que les clients et prospects puissent prendre des décisions de manière éclairée. Clarifier les détails à ce moment du processus est une bonne manière de gagner la confiance et le respect du client. Seul le client peut décider de ce qui est important. Si nous réalisons une vente mais qu'il existe un malentendu, nous risquons non seulement de porter préjudice à nos relations commerciales mais aussi à notre réputation.

Confidentialité des données des clients



Conserver la confiance des clients

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous protégeons les informations confidentielles délivrées par nos clients.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Être orienté client ne se résume pas à tenir ses engagements et à satisfaire à les attentes. Cela consiste véritablement à conserver la confiance de nos clients en leur prouvant que nous sommes autant soucieux de leurs intérêts que des nôtres. Les informations confidentielles sont aussi précieuses pour nos clients que pour nous : les utiliser ou les divulguer sans y être autorisés peut être à l'origine de préjudices sérieux dans le domaine financier et pour notre réputation. Nous devons être vigilants en matière de protection des informations confidentielles qui nous sont communiquées.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous conservons la confiance de nos clients en :

- · Étant aussi prudents avec les informations confidentielles des clients qu'avec les nôtres ;
- · Prenant des mesures de sécurité appropriées pour préserver les informations des clients ;
- Divulguant les informations confidentielles des clients uniquement aux personnes autorisées et étant liés aux activités de l'entreprise;
- Ne faisant pas part d'informations confidentielles de client avec une personne n'appartenant pas à l'entreprise, hormis si le client en a donné la permission ;
- · Considérant que toutes les informations sont confidentielles sauf décision contraire ;
- · Respectant les lois sur la confidentialité et la politique relative à la confidentialité en vigueur ; et
- Contactant immédiatement l'équipe de conformité ou le service juridique si nous savons ou suspectons que les informations des clients ont été manipulées de manière incorrecte.

PENSER AVANT D'AGIR

Au cours de mes dix années au service de Johnson Controls, j'ai travaillé dans différents groupes et ai tissé des liens solides dans l'entreprise. Un ami du dernier groupe dans lequel j'ai travaillé m'a demandé(e) si je pouvais lui envoyer une liste d'adresses e-mails de clients de telle sorte qu'il puisse faire la promotion d'un nouveau service. Je sais que nous formons une équipe commune et je souhaite, de plus, aider mon ami, mais je ne suis pas sûr(e) de pouvoir communiquer ce genre d'informations, même en interne. Comment devrais-je traiter cette requête ?

Un fonctionnement d'équipe commune implique de trouver des moyens de collaborer à l'intérieur de notre entreprise, mais cela signifie également partager des responsabilités concernant la conformité aux obligations juridiques et éthiques. Cela comprend l'obligation de protéger les informations délivrées par nos clients, dont la plupart sont confidentielles. Si de telles informations sont divulguées sans autorisation, elles pourraient potentiellement tomber entre de mauvaises mains, ce qui mettrait en péril à la fois la réputation du client et la nôtre. Ne communiquez pas les informations que cet ami vous demande et rappelez-lui que les clients comptent sur nous pour utiliser ces informations uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies. Il convient d'avoir leur autorisation pour les utiliser à d'autres escients.

Conformité des contrats avec le gouvernement



Respecter des obligations spéciales dans le cas des clients du secteur public

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Fournir des services à des clients du secteur public et nous assurer de satisfaire à leurs obligations spéciales est pour nous un grand honneur.

POUROUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous sommes orientés clients. Nous avons déterminé que les clients du secteur public ont souvent des exigences différentes de ceux du secteur privé. Nous devons porter une attention particulière à ces exigences et les suivre à la lettre. Cela nous permettra de nous assurer que nous nous focalisons sur ce qui est important pour nos clients et d'éviter les pénalités qui pourraient nuire à nos activités et à notre réputation.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous démontrons notre engagement grâce aux services que nous offrons aux clients du secteur public, notamment en :

- · Nous familiarisant avec les exigences essentielles des contrats gouvernementaux ;
- Nous conformant à toutes les lois en vigueur pour les contrats passés avec les gouvernements et sur les exportations de produits ou données ainsi qu'à la politique relative aux contrats avec des gouvernements fédéraux;
- Respectant les réglementations en matière de recrutement ou en collaborant avec des employés ou anciens employés de gouvernement ;
- · Sachant précisément quand et comment répondre aux sollicitations de gouvernement en matière de contenus ;
- Étant vigilants aux informations qui ont été classées ou faisant l'objet d'autres formes de restrictions;
- · S'assurant que le contenu de tous les documents et communications est précis et juste ;
- · Utilisant des prix ou des coûts certifiés, précis et à jour lors de la soumission de propositions, le cas échéant ; et
- Évitant de recevoir des informations non autorisées de la part de concurrents.

PENSER AVANT D'AGIR

Je m'occupe des achats dans le cadre de contrats passés avec des gouvernements fédéraux. J'ai récemment découvert qu'il y a quelques mois un fournisseur a effectué un changement mineur au niveau de la spécification d'un composant utilisé dans les produits vendus aux clients publics. Le fournisseur a déclaré que nous n'en étions pas informés car cela représentait véritablement un changement mineur qui avait de plus considérablement amélioré le composant. Toutefois, je crains que les produits que nous avons récemment envoyés à nos clients ne soient pas conformes aux contrats gouvernementaux adéquats en raison de ce changement.

Vous avez raison de vous en inquiéter. Dans le cadre de relations commerciales avec un client public, il convient de suivre les exigences présentes dans le contrat à la lettre. Dans le cas contraire, même s'il s'agit de changements qui semblent banaux ou anodins ou qui, à notre avis, améliorent la qualité de l'article, la violation du contrat en découlant pourrait non seulement être à l'origine de pénalités financières mais également d'une suspension du contrat voire de la fin des relations commerciales avec ce gouvernement. Le problème doit être signalé immédiatement au service juridique pour savoir comment procéder, dans la mesure où il est possible qu'il faille le révéler au gouvernement.

Conformité des contrats avec le gouvernement



POURQUOI LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX ONT-ILS DES EXIGENCES SPÉCIALES ?

Les pays des gouvernements auxquels nous offrons nos services disposent de lois permettant d'assurer que : les fonds publics sont dépensés de manière adéquate ; les achats du gouvernement et les processus de passation de contrat sont gérés de manière transparente, honnête, responsable et cohérente ; et la sécurité nationale ainsi que l'intérêt public sont protégés.

De nombreux contrats gouvernementaux sont passés avec le gouvernement fédéral des États-Unis. Ci-dessous des exemples de lois et réglementations imposant des exigences strictes et complexes sur ces contrats :

- · La Federal Acquisition Regulation (FAR) régit la manière dont les agences gouvernementales achètent ou louent des biens et services
- · Le Defense Federal Acquisition Regulation Supplement (DFARS) couvre les exigences d'achats du secteur de la défense
- · Les International Traffic in Arms Regulations (ITAR) régissent l'importation et l'exportation d'articles et de services liés à la défense



NOS VALEURS AVANT TOUT ET

LA RÉUSSITE SUR LE MARCHÉ

Conformité aux lois régissant le commerce international



Nos activités à l'échelle mondiale

LE COMPORTEMENT GAGNANT

En tant qu'entreprise qui fonctionne de manière holistique, nous nous conformons à toutes les réglementations et restrictions commerciales qui régissent nos activités.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous sommes fiers de servir une clientèle internationale grâce à notre implantation dans de nombreux pays. Nous respectons les lois en vigueur sur l'ensemble des régions où nous menons nos activités ainsi que celles régissant le commerce international. Pour des motifs politiques, économiques ou liés à la sécurité nationale, les gouvernements peuvent contrôler l'importation et l'exportation d'équipements et de données sensibles. Ils peuvent aussi restreindre les échanges commerciaux avec certains groupes, individus ou pays. Se conformer aux réglementations commerciales permet non seulement d'éviter les pénalités élevées, les retraits de permis et les peines d'emprisonnement, mais contribue aussi à faire du monde un endroit plus sûr.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous nous assurons de mener nos activités commerciales de manière responsable en :

- Respectant les politiques et procédures de l'entreprise conçues pour satisfaire ces réglementations commerciales ; y compris notre politique de conformité aux réglementations commerciales ;
- Ne faisant pas la promotion, ne vendant ou ne fournissant pas de services à tout tiers figurant sur la liste noire des États-Unis
 ou de l'Union européenne ou sur toute autres liste d'embargo ou de sanction;
- · Nous conformant à toutes les restrictions contractuelles ou juridiques concernant l'accès aux informations des clients ;
- Conduisant des évaluations des risques et des vérifications appropriées concernant les entreprises tierces avec qui nous avons l'intention de tisser des relations commerciales; et
- · Alertant le service juridique dans le cas où tout client, fournisseur ou autre tiers nous demanderait de participer à un boycott.

PENSER AVANT D'AGIR

Johnson Controls prospecte en permanence pour trouver de nouveaux marchés intéressés par nos produits et solutions. Un distributeur étranger m'a récemment contacté(e) pour me dire qu'il a récemment reçu des questions sur une gamme de produits que nous n'avions encore jamais vendue dans cette région du monde. Je sais qu'il existe parfois des restrictions concernant les régions où nous pouvons vendre des produits et l'utilisation qui peut en être faite. J'ai alors posé au distributeur quelques questions pour découvrir l'identité de l'utilisateur final et l'usage que ce dernier voulait faire du produit. Ses réponses étaient vagues et il semblait vouloir me rassurer. Je ne pense pas qu'il comprenait les risques potentiels. Que dois-je faire ?

Vous avez bien fait d'évoquer la conformité aux lois régissant le commerce international. Il est important d'examiner toute opportunité de marché à l'étranger concernant ces types de risques. Vous devriez poursuivre votre enquête auprès du distributeur, car nous ne pourrons pas fournir de produits sans savoir au préalable qui sera l'utilisateur final et comprendre l'utilisation que ce dernier souhaiterait en faire. Transmettez également le signalement de ce problème potentiel en matière de commerce international à la direction, à l'équipe de conformité commerciale ou au service juridique pour obtenir de l'aide.

Concurrence loyale/antitrust



Mener des activités avec justesse

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nos pratiques concurrentielles sont solides et équitables et nous dépassons nos concurrents grâce à des produits et services de qualité supérieure et apportant de la valeur.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous croyons en un marché libre et compétitif. Il nous permet de distinguer notre marque, Johnson Controls. En étant orientés clients et en fournissant les meilleurs services du secteur, nous dépassons nos concurrents et établissons avec nos clients des relations commerciales durables. Les lois conçues pour promouvoir la liberté des marchés, aussi connues comme lois antitrust aux États-Unis et lois de concurrence loyale dans la plupart des autres pays, sont complexes et leur infraction peut provoquer de lourdes sanctions. Ne serait-ce que l'apparence d'iniquité ou de tromperie au sein de nos pratiques en matière de concurrence peut porter atteinte à notre réputation et nous exposer à des poursuites pénales.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous remportons des marchés de manière juste en :

- Évitant les accords et comportements formels ou informels consistant à :
 - Facturer un certain prix pour un service (accord sur les prix);
 - Manipuler le processus de candidature (soumission concertée);
 - Diviser les marchés par région ou client (allocation de marché);
- · Présentant notre proposition de valeur de manière honnête, précise et sans exagération ;
- N'interférant jamais de façon inappropriée dans les contrats commerciaux existants de nos clients;
- · Prenant connaissance et comprenant la politique internationale en matière d'antitrust et de concurrence loyale; et
- · N'abusant jamais de notre position en matière de parts de marché.

PENSER AVANT D'AGIR

En attendant le début d'une table ronde à l'événement MetroExpo de cette année, j'ai échangé avec le directeur des ventes d'une entreprise concurrente. Il m'a demandé si pour notre entreprise aussi les relations avec le responsable des achats des sites d'une grande ville dont nos entreprises étaient toutes deux fournisseuses s'avéraient particulièrement difficiles. Il s'est alors demandé à voix haute ce qu'il adviendrait si des entreprises comme les nôtres refusaient d'approvisionner cette ville. Discuter d'un client commun m'a rendu(e) mal à l'aise, je lui ai donc fait croire que je devais répondre à un appel téléphonique et me suis déplacé(e) vers l'autre côté de l'auditorium. Qu'aurais-je dû répondre ?

Vous avez eu raison de mettre fin à cette conversation. Il serait également opportun de signaler votre préoccupation au service juridique dès que possible. Les salons professionnels et réunions d'association sont des événements importants qui vous permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et de rester au fait des nouveautés du secteur. Cependant, les interactions avec les concurrents au cours de tels événements peuvent constituer des risques réels d'infraction aux lois sur la concurrence. Une conversation avec un concurrent sur le boycott d'un client commun peut être considérée comme une tentative d'accord visant à exclure des entreprises d'un certain marché et faire pression sur un client particulier pour qu'il « se conforme à nos exigences ».

Intégrité en matière de recherches et prospection éthique dans le domaine de la veille concurrentielle

Mener des activités commerciales de manière intelligente

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous restons informés des tendances et opportunités du marché en menant des recherches de manière éthique.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Contrôler les développements de nos marchés pour comprendre le paysage de la concurrence nous permet de constamment nous améliorer et d'anticiper les besoins de nos clients. Pour nous, l'intégrité passe avant tout et la collecte d'informations doit être effectuée de manière éthique.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous recueillons des informations appropriées sur la concurrence en :

- · Étant sincères concernant notre identité et les motifs pour lesquels nous souhaitons réaliser des enquêtes ;
- · Ne faisant pas appel à des tiers pour se compromettre à notre place ; et
- Ne demandant pas à des collègues (ou de potentiels employés) de révéler des informations confidentielles sur leurs anciens employeurs.

PENSER AVANT D'AGIR

Je travaille dans le secteur du développement commercial et suis en passe de négocier et de finaliser une proposition de candidature sur un gros dossier. Aujourd'hui, j'ai reçu un e-mail de la part de la responsable des achats d'une entreprise cliente potentielle qui, par mégarde, avait joint l'appel d'offre de l'un de nos concurrents au lieu de la mienne annotée. J'ai pu voir que le prix pratiqué par notre concurrent était inférieur de 25 % à celui figurant sur notre appel d'offre. J'aimerais baisser le prix de notre appel d'offre pour gagner un avantage sur notre concurrent. Est-ce une pratique acceptable ?

Non. La valeur « Intégrité avant tout » nous impose de prendre connaissance et d'utiliser les informations concurrentes de manière loyale et éthique. En l'occurrence, profiter de l'erreur commise par le client reviendrait à abuser de la confiance qu'il nous accorde. S'il devient de notoriété publique que nous avons trompé un client de la sorte, notre réputation en matière d'honnêteté et de traitement équitable pourrait en être entachée et ne pourrions même perdre ce contrat. Au lieu d'utiliser ces informations, vous devriez informer le client de cette erreur et vous engager à effacer l'e-mail ainsi que la pièce jointe. Vous devriez également signaler l'erreur au service juridique pour vous assurer d'établir la documentation appropriée et de continuer à vous focaliser sur les points forts de votre appel d'offre d'origine. Rappelez-vous : une bonne règle de base pour décider de la manière de traiter les informations provenant de la concurrence est de penser à la façon dont nous nous sentirions si cela arrivait à notre entreprise.

Pots-de-vin et autres formes de corruption



Mener des activités commerciales de manière honnête

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous remportons et conservons des marchés grâce à la force de notre proposition de valeur ainsi qu'en établissant des relations basées sur la confiance et la transparence.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Le fait de mettre en avant l'intégrité renforce la réputation de partenaire fiable. Nous n'avons aucun intérêt à « acheter » un marché, ni à traiter avec ceux qui tolèrent ou encouragent la corruption. La corruption nuit aux communautés, fausse le marché et rend les affaires plus difficiles pour chacun. Quelles que soient les coutumes locales ou les pratiques d'autres entreprises, nous résistons à la corruption sous toutes ses formes. Nous évitons même de donner l'impression d'agir de manière inappropriée, que ce soit avec des fonctionnaires ou des sociétés privées.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous nous opposons catégoriquement aux pots-de-vin et à toutes les autres formes de corruption en :

- N'offrant, ne donnant ou ne promettant jamais d'éléments de valeur à un fonctionnaire ou toute autre personne dans le but d'obtenir un avantage commercial ;
- · Refusant des pots-de-vin ou des dessous-de-table et en informant le service de conformité si cela se produit ;
- Tenant des comptes précis et complets afin que tous les paiements soient détaillés honnêtement et que les fonds de l'entreprise ne soient pas utilisés à des fins malhonnêtes ;
- · Menant une vérification appropriée auprès de chacun de nos prestataires tiers ;
- · N'ayant pas recours à un agent ou tout autre tiers dans le but d'effectuer des paiements inappropriés que nous ne réaliserions pas par nous-mêmes ;
- Respectant assidûment notre <u>politique relative aux cadeaux, invitations et déplacements offerts à des tiers</u> ainsi que notre <u>politique de lutte contre la corruption</u>; et
- · Faisant part de toute inquiétude relative à un paiement potentiellement inapproprié.

Pots-de-vin et autres formes de corruption



PENSER AVANT D'AGIR

Mon équipe lance un appel d'offre sur un gros projet de redéveloppement urbain sur un marché en cours de développement. Bien que nous n'ayons pas besoin d'un partenaire pour que ce projet porte ses fruits, le responsable des achats de l'administration de la ville suggère vivement que nous rencontrions une entreprise locale et que nous l'engagions comme sous-traitante. Il apparaît que le PDG de cette entreprise et le fonctionnaire en question se connaissent bien. Devons-nous tout de même maintenir la rencontre ?

Il existe des signaux d'alerte de corruption ici. Le premier est le fait que l'on vous conseille de faire appel à un sous-traitant ayant des liens étroits avec le fonctionnaire, en échange de quoi, vous êtes assuré de remporter le marché et le deuxième qu'il est en fait inutile de faire appel à un quelconque sous-traitant pour approvisionner le client en produits et services. La corruption se décline sous différentes formes et ne se résume pas à l'octroi direct d'un pot-de-vin à un fonctionnaire. Dans cette situation, vous devriez poliment décliner la proposition du responsable des achats en lui disant qu'il vous semble inutile de faire appel au sous-traitant recommandé. En cas de préoccupations, veuillez vous rapprocher du service juridique ou de conformité.

EST-CE DE LA CORRUPTION?

La corruption peut prendre de nombreuses formes et il nous incombe de surveiller les signaux d'alerte. Ceux-ci incluent le fait que des tiers :

- Refusent nos normes mondiales relatives aux fournisseurs ;
- · Émettent des objections sur des exigences contractuelles de lutte contre la corruption ;
- Entretiennent des liens étroits avec des fonctionnaires ;
- · Réclament des commissions inhabituellement élevées, des paiements en espèces ou vers des comptes au nom d'un tiers ;
- · Proposent des qualifications contestables pour la réalisation des services demandés ; et
- · Soient réputés pour leurs pratiques commerciales douteuses.

Propriété intellectuelle tierce et droits <u>commerciaux</u>



Mener des activités commerciales de manière respectueuse

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous respectons la propriété intellectuelle et les droits commerciaux des autres, de la même manière que nous voudrions que les nôtres le soient.

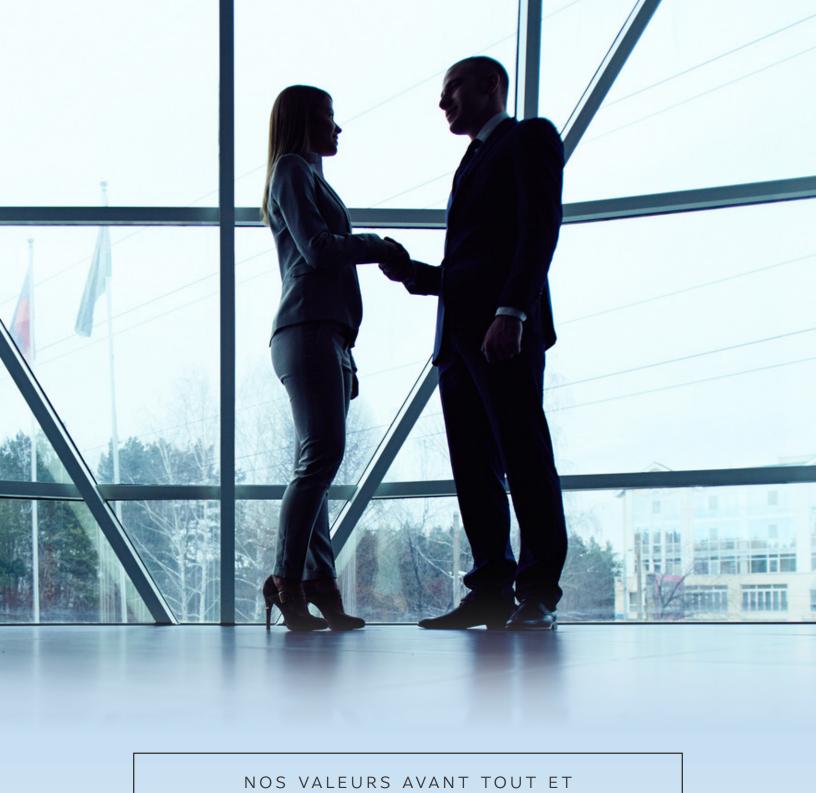
POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous respectons la propriété intellectuelle et les droits commerciaux des autres. Nous ne nous attribuons pas ou ne volons pas des idées qui ne sont pas issues de notre propre travail de réflexion. Nous comprenons que l'usage sans permission de droits protégés de tiers est contraire à la loi et peut nous exposer à des poursuites pénales.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous menons nos activités de manière respectueuse en :

- · Faisant cas des idées, processus et travaux de tiers et n'enfreignons pas les droits qui les protègent ;
- Ayant recours à des actifs de tiers, tels que des logiciels, du contenu musical, vidéo ou texte, uniquement si nous en avons reçu le droit et conformément aux autorisations pertinentes;
- · Utilisant uniquement les logiciels et processus approuvés par notre entreprise ; et
- · Nous conformant aux lois de la propriété intellectuelle en vigueur.



RÉUSSIR POUR BÉNÉFICIER À NOS INVESTISSEURS



Agir dans le meilleur intérêt de l'entreprise

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous faisons des choix de manière réfléchie et objective, ce qui place l'intérêt de l'entreprise et de nos clients avant ceux perçus à un niveau personnel.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous collaborons pour que notre réussite profite à nos clients. Nous ne laissons pas les relations et intérêts personnels entraver notre réussite d'équipe commune. Nous prenons des décisions en toute transparence, conscience et intégrité, ce qui profite à nos activités et montre que nous sommes une entreprise digne de confiance lorsqu'il s'agit de faire les bons choix.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous agissons toujours dans le meilleur intérêt de l'entreprise en :

- · Prenant des décisions impartiales concernant l'entreprise sur la base de faits concrets et de jugements éclairés ;
- Évitant des situations dans lesquelles la décision pourrait être influencée ou apparaître comme telle en raison de conflits d'intérêts (tel qu'un profit personnel potentiel) ;
- · Divulguant tout conflit d'intérêts ne pouvant être évité de sorte qu'il soit géré de manière adéquate ;
- Sollicitant de l'aide lorsque nous ne sommes pas sûrs de nous.

QU'EST-CE QU'UN CONFLIT D'INTÉRÊTS ?

Un conflit d'intérêts existe lorsque des relations sociales ou familiales, des activités extra-professionnelles, des investissements financiers ou autres intérêts personnels sont susceptibles d'interférer avec notre capacité à prendre des décisions impartiales pour le compte de l'entreprise. Nous devons être vigilants et éviter ne serait-ce que l'apparence d'un conflit d'intérêts puisque des tiers pourraient penser que nous perpétuons des actes délictueux.

DANS CE CAS, VOUS DEVEZ VOUS POSER LA QUESTION SUIVANTE :

Est-il possible que la décision ou l'action que je propose :

- 1. Me fasse me sentir redevable envers quelqu'un?
- 2. Ne soit pas cohérente avec les valeurs de Johnson Controls?
- 3. Soit influencée, ne serait-ce qu'un peu, par des considérations personnelles et familiales ?
- 4. Donne l'impression que je ne fais pas prévaloir les intérêts de l'entreprise?

Si la réponse à l'une de ces questions est « oui » ou « peut-être », il est important que vous cherchiez de l'aide dans les ressources figurant à la page 10. Si vous pensez être impliqué(e) dans un conflit d'intérêts, vous devez le faire savoir sur JCIComplianceForms.com.

Les conflits d'intérêts ont de nombreuses variantes. Les recommandations ci-dessous s'appliquent à la plupart des situations les plus fréquentes. Référez-vous également à notre politique relative aux conflits d'intérêts.



Membres de la famille et amis

Nous ne devons pas laisser l'envie d'aider des amis ou des membres de notre famille influencer nos décisions professionnelles.

Nous contournons les risques que notre objectivité ne soit affectée par nos relations personnelles en :

- S'assurant que nos amis proches ou membres de notre famille ne sont pas en relation professionnelle directe avec nous ou encore qu'ils ne travaillent pas dans le même service que nous, qu'ils soient employés, stagiaires ou prestataires ;
- Laissant les autres se charger des décisions liées à l'emploi (recrutement, promotion ou sanction disciplinaire) d'un ami proche ou d'un membre de la famille ;
- Prenant des mesures pour nous assurer du respect de la transparence et de l'indépendance lors de l'examen de la candidature d'amis proches ou de membres de notre famille souhaitant devenir prestataires de service de Johnson Controls ; et
- Évaluant les décisions consistant à faire appel aux services d'anciens employés de Johnson Controls en tant que consultants, prestataires ou fournisseurs.

Investissements personnels ou familiaux

Nos décisions ne peuvent être influencées par la perspective d'un gain financier personnel ou concernant un membre de notre famille.

Nous évitons l'interférence de toute considération financière personnelle avec nos décisions commerciales en :

- · Ne détenant aucun intérêt financier significatif dans une entreprise liée à ou concurrente de Johnson Controls ; et
- Informant le service de conformité dans le cas où un membre de votre famille proche est employé par ou détient un intérêt financier significatif dans une entreprise liée à ou concurrente de Johnson Controls.

Cadeaux et invitations

Nous remportons des marchés et construisons des relations basées sur la confiance et la réciprocité, jamais sur l'offre de cadeaux ou d'invitations inappropriés.

Nous évitons les conflits potentiels comprenant la proposition de cadeaux et d'invitations en :

- Proposant des repas et divertissements raisonnables uniquement dans le cadre des échanges commerciaux et si cela ne contrevient pas aux politiques de l'entreprise du destinataire ;
- · Refusant des cadeaux ou divertissements dont l'objectif est d'influencer le comportement du destinataire ;
- · Offrant des cadeaux de valeur modique aux personnes avec qui nous conduisons nos activités commerciales ;
- · N'offrant jamais de paiements en espèces ou équivalents de liquidités ;

^{*}Pour déterminer si un intérêt financier doit être considéré comme significatif, veuillez vous rapprocher du service de conformité.



- Offrant des cadeaux ou divertissements aux clients publics seulement si nous y sommes autorisés et si cela a été approuvé en amont par le conseiller chargé des questions de conformité ;
- Payant les dépenses de logement ou de déplacements raisonnables d'un tiers, conformément à nos politiques et seulement lorsque cela a été approuvé en amont ;
- · Nous assurant que tous les cadeaux, divertissements et déplacements offerts étaient légaux, éthiques et conformes à nos valeurs ;

Nous évitons les conflits potentiels comprenant la réception de cadeaux et d'invitations en :

- Acceptant les cadeaux d'une valeur modique ;
- · Ne jamais accepter de cadeaux en espèces ou quasi-espèces
- · Refusant les déplacements payés par des tiers ;
- Limitant notre acceptation d'invitation à des divertissements aux événements athlétiques, culturels et spectacles (compétitions sportives, tournoi de golf, concerts) ou encore repas ; et
- Vous devez poliment décliner l'offre de déplacements, cadeaux et divertissements enfreignant notre politique relative aux cadeaux et divertissements.

PENSER AVANT D'AGIR

Notre équipe a répondu à un appel d'offres important dont nous attendons l'issue très prochainement. J'assiste à une conférence à laquelle sera également présent un décideur clé de l'entreprise cliente potentielle. Puis-je l'inviter à diner pour assurer à notre entreprise de remporter le contrat ?

■ Nous ne le recommandons pas car cela pourrait être perçu comme une tentative d'influencer le client de manière inappropriée. Placer l'intégrité avant tout signifie donner aux clients des raisons de nous choisir pour la qualité de nos produits et de notre service client et non parce que nous leur avons offert un cadeau de valeur ou les avons invités à un événement prestigieux. Étant donné l'imminence de la décision du client en matière d'approvisionnement, cela pourrait facilement être interprété comme une tentative d'influencer une décision commerciale de manière inappropriée, ce que nous interdisons formellement. Il est capital d'être particulièrement prudent durant le processus de candidature. Du moment que votre contact n'est pas un fonctionnaire, il serait acceptable de lui proposer de vous réunir autour d'un café pour établir des relations et répondre aux questions que ce dernier aurait à propos de Johnson Controls.



Opportunités au sein de l'entreprise

Nous nous servons des connaissances que nous avons acquises ainsi que des ressources et actifs de l'entreprise de manière à contribuer à la réussite de nos clients.

Nous évitons les conflits d'intérêts ou les préjudices susceptibles d'affecter nos activités commerciales en nous engageant à ne pas :

- · Ramener à nous les opportunités commerciales ou d'investissements découvertes dans le cadre de notre travail ;
- · Utiliser les actifs et informations de l'entreprise ou notre fonction chez Johnson Controls à des fins personnelles inappropriées ; et
- Nous mettre en concurrence directe ou indirecte avec Johnson Controls.

Activités extérieures

Chaque jour chez Johnson Controls, nous donnons le meilleur de nous-mêmes en ne laissant aucune tâche ou activité extérieure entraver notre contribution aux affaires de l'entreprise.

Nous menons des vies personnelles accomplies et productives en étant toutefois vigilants à ne pas :

- · Les laisser interférer avec nos responsabilités ou nos performances au sein de l'entreprise ;
- · Travailler pour un concurrent ou un fournisseur ;
- · Risquer de porter préjudice aux activités de l'entreprise ou à sa réputation ;
- · Faire appel aux ressources de l'entreprise, y compris les autres employés ou fournisseurs, dans le cadre d'intérêts extérieurs ; et
- · Provoquer tout conflit d'intérêts supplémentaire.

PENSER AVANT D'AGIR

J'ai récemment fait des travaux de rénovation dans ma maison et cela m'a donné envie d'acheter une propriété à remettre en état et d'essayer de la revendre à un prix supérieur, voire d'obtenir une licence immobilière. Je me sens liée par mes obligations au sein de Johnson Controls, mais ne pense pas que mon intérêt dans la rénovation de maisons puisse interférer avec mon travail. Est-ce que cela peut poser problème ?

Nous voulons que nos employés aient des vies personnelles accomplies et motivantes. Toutefois, l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise doit se consacrer pleinement à Johnson Controls au quotidien. Il vous appartiendra de juger si les efforts supplémentaires que vous employez dans la rénovation et la vente d'une maison vous permettront de conserver l'équilibre nécessaire entre vos responsabilités personnelles et professionnelles. Si vous pensez être potentiellement impliqué(e) dans un conflit d'intérêts, vous devez le faire savoir sur JCIComplianceForms.com.

Tenue des registres et divulgation



Créer et tenir des registres et comptes exacts

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous tenons des registres et comptes exacts afin de contribuer au bon fonctionnement de l'entreprise et de fournir des informations réelles et en temps utiles à ceux qui en ont besoin.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

En tant qu'entreprise cotée, Johnson Controls doit tenir des registres financiers exacts et s'assurer de leur diffusion. La bonne tenue de registre constitue une obligation juridique et est également essentielle pour assurer l'efficacité et la rentabilité des activités de l'entreprise. Nous avons tous un rôle à jouer concernant la tenue de registres exacts et à jour. Cela nous permet de conserver la réputation d'entreprise fiable et de confiance auprès de nos clients, investisseurs et autres parties prenantes.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous tenons des registres et comptes exacts en :

- Consignant tous les actifs, passifs, revenus, dépenses et transactions de l'entreprise de manière globale, précise, à la bonne période et en temps opportuns ;
- Nous assurant que les registres et les comptes se conforment aux principes de comptabilité généralement acceptés et à notre système de contrôles internes;
- · Évitant de mettre en place de manière secrète ou non consignée des fonds de trésorerie ou autres actifs et passifs ;
- · Utilisant la terminologie appropriée et précise requise lors de la mise en place de registres ;
- Ne dissimulant ou ne détruisant jamais de documents ou registres faisant l'objet d'enquêtes ou pouvant être requise dans le cas de poursuites légales ;
- · Respectant l'avis d'obligation de conservation ; et
- Tenant et supprimant des registres de l'entreprise conformément aux procédures de gestion des informations et de conservation des registres.

Tenue des registres et divulgation



PENSER AVANT D'AGIR

Je sais que nos politiques de gestion des registres requièrent que nous supprimions des registres après une certaine période. J'ai conservé tous mes registres dans un domaine car il y avait eu des problèmes pour retrouver des documents par le passé. Est-ce une bonne idée ?

■ Non. Vous devez absolument suivre nos politiques et planifications en matière de conservation de registres. Ces politiques soutiennent la destruction légitime des registres obsolètes par l'entreprise. Leur non-respect peut exposer l'entreprise à des réclamations pour destruction sélective. La conservation de registres durant une période trop longue est susceptible de surcharger nos systèmes de stockage et de mettre en péril les informations sensibles et confidentielles qui seront accessibles et susceptibles de faire l'objet d'une utilisation abusive. En outre, il est possible que nous soyons soumis à une obligation juridique de supprimer des informations qui ne sont plus nécessaires, telles que les données personnelles ou informations confidentielles d'un partenaire commercial. En conservant les registres conformément aux planifications établies, vous contribuez au renforcement de notre programme de gestion de registres et à la protection de l'entreprise.

Préserver les actifs de l'entreprise

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous protégeons la réputation et autres actifs de Johnson Controls car ils sont au fondement de notre avenir.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous nous focalisons sur le futur en tirant le meilleur profit possible de ce que nous avons mis en place pour réussir dans l'avenir. Nos actifs, à savoir nos biens, notre argent, nos informations, nos idées et notre réputation, soutiennent nos activités et nous permettent d'investir dans l'innovation et l'amélioration continue. En tant qu'ambassadeurs de ces actifs, nous les utilisons pour créer des expériences clients d'exception et une valeur durable pour nos investisseurs.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous préservons les actifs de Johnson Controls en :

- Prenant soin des actifs en notre possession pour éviter leur perte, leur endommagement, leur destruction, leur vol ou leur utilisation non autorisée;
- · Prenant garde de prévenir la fraude, le gaspillage ou les abus liés aux actifs de l'entreprise ;
- Gérant nos registres et informations conformément à la <u>politique relative à la conservation des registres</u> et autres politiques de l'entreprise :
- Respectant les protocoles d'accès des utilisateurs et de sécurité de l'information pour protéger les systèmes et les données de l'entreprise contre un accès non autorisé, leur modification, destruction ou divulgation, que cela soit intentionnel ou non ;
- Utilisant les actifs de l'entreprise uniquement à des fins professionnelles, à moins qu'une utilisation personnelle raisonnable et accessoire ait été autorisée ;
- · Signalant toute préoccupation concernant l'utilisation, le mauvais usage ou la mise en péril des actifs de l'entreprise.

DIFFÉRENTS ACTIFS MAIS MÊME PRINCIPE

Les actifs de l'entreprise se déclinent sous différentes formes. Notre façon de les protéger dépendra de leur nature et de notre fonction spécifique. Quoi qu'il en soit, le même principe est de rigueur : en prendre soin et faire appel à son bon sens.

Informations : Toutes les données liées à nos produits, notre entreprise et la façon dont nous conduisons nos activités, indépendamment de la façon dont elles sont créées, diffusées, utilisées ou stockées.

Actifs financiers : Argent et tout élément monnayable tel que les actions, les obligations et les dépôts bancaires.

Actifs physiques : Élément tangible détenu par l'entreprise et utilisé pour conduire nos activités (sites, machines, outils, ordinateurs, téléphones mobiles, matières premières, véhicules, équipement et fournitures de bureau).

Actifs immatériels: Notre réputation, nos idées, nos inventions, notre propriété intellectuelle, nos conceptions, nos droits d'auteur, nos marques déposées, nos brevets et nos secrets commerciaux. Ces actifs contribuent à l'innovation et à notre progression.

Les recommandations ci-dessous s'appliquent à certains domaines particuliers importants dans lesquels attention et bon sens sont de rigueur.

Protection des informations propriétaires et confidentielles de l'entreprise

Nous protégeons les informations confidentielles de l'entreprise et la propriété intellectuelle car elles nous permettent de nous faire une place sur le marché.

Nous sommes des avant-gardistes et faisons en sorte que notre réussite profite à nos clients en développant des idées et en utilisant des connaissances techniques que les autres n'ont pas. Les informations confidentielles de l'entreprise et la propriété intellectuelle sont des actifs essentiels qui nous permettent de nous différencier de nos concurrents. Nous devons les protéger contre une divulgation non autorisée ou un usage abusif.

Nous préservons nos informations propriétaires et confidentielles en :

- · Divulguant ces informations aux personnes autorisées et étant liés aux activités de l'entreprise ;
- · Évitant de discuter de sujets confidentiels s'il existe un risque que nous soyons écoutés ;
- · Prenant garde que les documents et appareils électroniques ne soient pas visibles aux yeux de tous en dehors du lieu de travail ;
- N'utilisant jamais d'informations confidentielles dans un but personnel ou pour permettre à toute personne extérieure à Johnson Controls d'en tirer profit ; et
- Se souvenant que l'obligation de protéger les informations confidentielles de l'entreprise continue même lorsque nous quittons l'entreprise.

Les salariés de l'entreprise travaillant aux États-Unis et sur les territoires leur appartenant ont le droit de discuter des salaires, des horaires de travail, d'autres conditions d'emploi, d'informations personnelles et/ou relatives à leur emploi avec leurs collègues et des tiers, y compris avec les organismes publics, les syndicats et les médias.

Les salariés de l'entreprise travaillant en dehors des États-Unis et des territoires leur appartenant doivent respecter la législation et la réglementation en vigueur dans le pays où ils travaillent concernant la divulgation de leurs conditions d'emploi, de leurs informations personnelles et/ou relatives à leur emploi. Lorsque la législation locale les y autorise, les salariés sont libres de divulguer ces informations. En revanche, si la législation locale exige que ces informations restent confidentielles, les salariés sont tenus de ne pas les divulguer.

PENSER AVANT D'AGIR

L'autre jour, j'ai diné avec une ancienne amie du lycée qui travaille pour une entreprise d'ingénierie locale. Nous nous disions fiers/fières que nos entreprises utilisent l'innovation pour résoudre des problèmes concrets. Je lui ai parlé, de façon générale, de certains de nos tout nouveaux produits en cours de développement en insistant sur la manière dont ceux-ci allaient aider à résoudre les problèmes rencontrés par les clients. Après le dîner, je me suis demandé si je n'avais pas fait part de trop d'informations et si, par conséquent, je n'avais pas mis en péril les idées et les biens de l'entreprise.

Vous avez raison de vous en inquiéter. Bien que votre amie ne soit pas une concurrente directe, il est tout de même important d'être très prudent(e) pour éviter de communiquer tout type d'informations qui ne soient pas du domaine public. Notre propriété intellectuelle, nos secrets commerciaux et autres idées et informations confidentielles sont des actifs essentiels desquelles dépendent nos avantages concurrentiels. Si vous pensez avoir pu communiquer des informations non publiques à propos de produits de l'entreprise, nous vous demandons de bien vouloir contacter l'équipe de conformité ou le service juridique pour obtenir de l'aide.

QU'EST-CE QU'UNE INFORMATION CONFIDENTIELLE?

Exemples d'informations confidentielles de l'entreprise qu'il est interdit de communiquer à des tiers ne faisant pas partie de Johnson Controls :

- · Marques déposées, brevets, secrets commerciaux et autre type de propriété intellectuelle
- Informations ou projections financières non publiques
- · Nouveaux plans produit ou marketing
- · Informations ou idées liées à la recherche et au développement
- · Processus de fabrication
- · Informations détaillées sur les achats
- · Informations concernant des acquisitions, dessaisissements et investissements
- · Avis juridiques et produit
- · Tout autre type d'informations pouvant être utiles aux concurrents

Utiliser les technologies de l'entreprise et les systèmes informatiques de manière responsable

Nous nous servons des technologies et systèmes informatiques de Johnson Controls de manière responsable afin de collaborer efficacement et d'atteindre nos objectifs commerciaux.

Cette collaboration en équipe commune au service de nos clients serait impossible sans les systèmes et technologies sur lesquels repose notre travail quotidien. Les ordinateurs portables, appareils mobiles, e-mails et les infrastructures qui prennent ces dispositifs en charge nous permettent de travailler de façon plus productive, de communiquer plus efficacement et de mieux servir nos clients. Ils nous permettent d'accéder aux informations dont nous avons besoin pour innover et continuer à progresser, et de les partager. Une utilisation inappropriée pourrait cependant épuiser nos ressources, compromettre notre sécurité et porter préjudice à notre marque et à notre réputation.

Nous nous assurons de la sécurité et de l'utilisation appropriée de nos technologies et systèmes en :

- · Permettant l'accès aux individus autorisés et seulement durant la période nécessaire ;
- · Fournissant aux utilisateurs autorisés un accès aux systèmes et données dont ils ont besoin dans le cadre de leur travail, uniquement ;
- · Protégeant les mots de passe, en les changeant régulièrement et en ne les communiquant jamais à d'autres personnes ;
- · Ne diffusant aucune information confidentielle sur Internet;
- Évitant de télécharger des logiciels non approuvés ou d'ouvrir des pièces jointes suspectes;
- · Connectant uniquement des appareils personnels autorisés aux réseaux Johnson Controls ;
- · Prenant des mesures pour protéger le matériel contre les pertes, les dommages ou les vols ;
- N'envoyant jamais de messages contenant du contenu agressif ou assimilable à du harcèlement;
- · Évitant de visiter des sites web inappropriés ; et
- · N'ayant recours à l'équipement et aux systèmes de l'entreprise seulement pour une utilisation personnelle raisonnable et accessoire.

Protéger la réputation de l'entreprise

Nous nous efforçons de conserver notre réputation d'entreprise intègre et d'innovations orientées clients sur l'ensemble de nos activités.

Notre réputation est l'un de nos actifs primordiaux. Cela fait 130 ans que nous la développons tout en nous projetant dans le futur. Chacun d'entre nous, dans ses actions et décisions quotidiennes, doit se sentir responsable de protéger la réputation de Johnson Controls. En agissant avec intégrité et en mettant nos valeurs en application, nous continuerons à gagner la confiance de nos employés, clients et partenaires commerciaux.

Nous protégeons notre réputation en :

- · Illustrant nos valeurs fondamentales ;
- Faisant toujours preuve de bon sens ;
- · Représentant fièrement Johnson Controls ;
- · Nous assurant que nos décisions et notre conduite renforcent de manière cohérente la réputation de l'entreprise ;

NOTRE RÉPUTATION

Nous pouvons être fiers de cette aventure qui dure depuis 130 ans. Toutefois, nous ne devons pas oublier que la réputation de notre entreprise dépend fondamentalement de l'expérience des clients qui font des affaires avec nous et de leur intention de poursuivre ces échanges.

Prévenir la fraude

Notre dévouement pour l'intégrité passe par la vigilance en vue de prévenir la fraude, le gaspillage et les abus.

Ces pratiques n'ont pas leur place chez Johnson Controls. Notre engagement pour une culture prônant intégrité et confiance est la meilleure façon de prévenir ces abus, de les identifier et de les corriger, le cas échéant.

Nous prévenons la fraude, le gaspillage et les abus en :

- Consignant intégralement et précisément les frais de déplacements, de divertissements et autres dépenses dans nos livres et registres; Consultez la <u>Politique de signalement internationale relative aux déplacements professionnels, divertissements</u> <u>et dépenses employés</u>.
- · Classant et décrivant les transactions financières de manière adéquate ;
- · Ne facturant que des services que nous fournissons, dans les délais fixés ;
- · Offrant les réductions promises ;

- Nous conformant à l'ensemble des politique d'approvisionnement et en ne commandant que les biens et services dont nous avons besoin;
- N'utilisant jamais les espèces et les cartes de crédit de l'entreprise dans un cadre extra-professionnel;
- · Demandant des clarifications si nous avons des doutes sur des procédures comptables ou des obligations légales ; et
- · Signalant immédiatement nos préoccupations en cas d'activités inappropriées ou suspectes.

Préserver nos sites

Nous préservons la sécurité et la sûreté de nos sites et équipement de sorte que nous sommes toujours en mesure de contribuer à la réussite de nos clients.

En sécurisant nos sites, nous nous assurons que l'environnement dans lequel nous travaillons est à la fois sûr et agréable et que notre équipement et les matériaux sont à l'abri des dommages, vols et de l'espionnage industriel.

Nous préservons nos sites en :

- · Portant les badges d'identification de l'entreprise en permanence et en s'assurant que les autres adoptent le même comportement ;
- · Évitant de maintenir les portes ouvertes ou en ne laissant pas d'autres personnes nous suivre par des entrées sécurisées ;
- · Ne fournissant jamais nos clés, badges ou codes d'alarme à personne ;
- · Verrouillant les portes des bureaux et véhicules ;
- · Signalant rapidement les fuites, équipement cassé ou autres problèmes de maintenance à la direction ;
- · Inspectant et testant régulièrement les protections ignifuges et l'équipement de sécurité ;
- · Répondant rapidement aux alarmes (même après les heures normales de travail) ;
- · Prévenant des individus non autorisés à pénétrer nos sites et en contactant les services de sécurité en cas d'intrusion ;
- Contactant le Global Security Operations Center (GSOC) de Johnson Controls au +1 414 524 6700 ou par e-mail à gsoc@jci.com en cas de préoccupations ou de situations de crise concernant la sécurité et exposant tout employé, site ou toute activité à un risque potentiel ou réel; et
- · Appelant les services des forces de l'ordre ou d'urgences locaux en cas de danger imminent.

Délit d'initié et abus sur le marché des titres



Empêcher les délits d'initié

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous n'utilisons jamais d'informations confidentielles à propos de Johnson Controls ou de toute autre entreprise, ni ne les divulguons dans le but de faire des affaires sur le marché boursier.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Dans le cadre de notre travail, nous avons parfois accès à des informations à propos de Johnson Controls ou d'autres entreprises qui pourraient être utiles à des investisseurs. Placer l'intégrité avant tout signifie que nous sommes une entreprise de confiance en matière de protection des informations qui nous sont délivrées. Les informations confidentielles correspondent à des renseignements détaillés qu'un investisseur considérerait comme important dans le cadre de décisions en rapport avec des investissements. Ce sont des informations non publiques importantes. L'utilisation de ces informations pour notre bénéfice personnel ou leur partage pour l'intérêt d'autres personnes est aussi connu(e) sous le nom de « délit d'initié ». Cette pratique est illégale car elle fournit un avantage indu et fausse les marchés financiers. Les lois concernant le délit d'initié sont rigoureusement appliquées et sont souvent à l'origine de lourdes amendes voire de peines d'emprisonnement pour ceux qui s'en sont rendus coupables.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous empêchons les délits d'initié en :

- N'utilisant jamais d'informations confidentielles pour faire des affaires au sein de Johnson Controls ou de toute autre entreprise cotée, à moins que ces informations n'aient été rendues publiques et que le marché ait pu les « digérer »;
- Ne partageant aucune information confidentielle avec quiconque d'extérieur à l'entreprise, y compris les membres de la famille, parents ou amis;
- · Communiquant ces informations à des collègues seulement si ceux-ci ont besoin de les connaître ;
- Prenant garde à ne pas diffuser ces informations de manière accidentelle, c'est-à-dire, en étant prudents avec les documents appartenant à l'entreprise et en étant discrets lors de conversations dans un bureau en espaces ouverts ; et
- Évitant de donner des conseils incluant la transmission d'informations non publiques importantes à propos de toute entreprise à quiconque qui pourrait s'en servir pour faire des affaires.

PENSER AVANT D'AGIR

Les investissements effectués par mon oncle n'ont jamais retrouvé le niveau qu'ils avaient avant la crise mondiale et je sais qu'il éprouve des difficultés à soutenir financièrement ses enfants pour qu'ils aillent à l'université. Il m'a demandé s'il était judicieux d'acheter des actions Johnson Controls. Je pense que cela l'aiderait réellement, et ce, tout particulièrement car nous sommes en passe de lancer un nouveau produit qui va augmenter la valeur de nos actions. Puis-je lui parler du lancement de ce nouveau produit ou lui suggérer quelle action acheter ?

Absolument pas. Les renseignements sur le lancement de ce nouveau produit constituent une information non publique importante qui pourrait fournir à votre oncle un avantage commercial indu. Il serait illégal de partager cette information. Dites-lui qu'étant donné votre fonction au sein de Johnson Controls, vous ne pouvez lui fournir un type d'informations qui encouragerait ou découragerait les personnes à investir dans des actions. Conseillez-lui de se référer à la section Relations avec les investisseurs de notre site web ou de contacter le service portant le même nom en cas de questions spécifiques.

Communications responsables



Consolider la confiance des parties prenantes et sa réputation grâce à des communications responsables

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Des communications effectuées de manière réfléchie, précise et cohérente ainsi qu'une participation responsable sur les réseaux sociaux nous permettent de consolider l'image de notre marque et des relations que nous entretenons avec nos parties prenantes.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous communiquons de manière sincère, précise et cohérente avec nos clients, investisseurs et autres parties prenantes. Ces qualités sont essentielles pour la construction d'une entreprise dont les principes fondateurs seraient la confiance, la pérennité des relations et la réciprocité, et non simplement les transactions financières. Nous sommes tous les représentants de la marque Johnson Controls. Grâce à l'utilisation responsable des réseaux sociaux et à l'assignation des requêtes externes à des collègues ayant l'autorité et l'expérience suffisantes, nous faisons transparaître nos valeurs sur le marché et préservons notre réputation.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous consolidons l'image de notre marque et nos relations en :

- Respectant notre <u>politique de communication</u> concernant le traitement des requêtes externes ou notre participation sur les réseaux sociaux ;
- · Communiquant des informations propres à Johnson Controls uniquement si nous y sommes autorisés ;
- Étant courtois et professionnels dans nos échanges en ligne ;
- Nous souvenant que nos activités en ligne, même en dehors du travail, peuvent bénéficier à ou compromettre la réputation de Johnson Controls;
- Indiquant que les opinions que nous émettons ne nous engagent que nous en tant qu'individu, à moins que nous ayons été autorisés par l'entreprise à parler au nom de Johnson Controls ;
- Ne jamais divulguer des informations confidentielles ou propriétaires (sur notre entreprise, nos clients ou tout autre partenaire commercial);
- · Évitant de partager les communications internes des employés, telles que des e-mails généraux ou des anecdotes sur des portails
- Ne postant jamais de contenu illégal ou quoi que ce soit d'autre qui pourrait raisonnablement donner l'impression à des personnes d'être victimes d'intimidation ou de harcèlement ;
- Ne laissant pas nos activités sur les réseaux sociaux interférer avec nos responsabilités professionnelles au sein de Johnson Controls;

Communications responsables



PENSER AVANT D'AGIR

Je suis l'un de mes collègues sur les réseaux sociaux. Parfois, il poste du contenu qui s'avère désobligeant vis-à-vis de la direction de l'entreprise. Dans son profil, on peut clairement voir qu'il travaille pour Johnson Controls. Je sais qu'il a le droit d'exprimer ouvertement son opinion, mais quelque chose me semble anormal. Cette pratique contrevient-elle à l'une de nos politiques ou directives ?

Non, votre collègue n'a enfreint aucune politique ni directive. Il peut exprimer son avis personnel, mais il serait préférable qu'il le fasse moins publiquement. Bien que les réseaux sociaux nous donnent des moyens de communication nouveaux et de grande portée, le même principe de bon sens que dans le cas de communications plus traditionnelles s'applique : les employés ne peuvent faire part de leur opinion en les présentant comme celle de l'entreprise, à moins qu'ils n'y aient été autorisés. En outre, ils ne peuvent pas communiquer d'informations non publiques confidentielles, ni tenir des propos injurieux ou enfreignant la loi.

LA PRISE DE CONTACT, LA COMMUNICATION ET L'APPRENTISSAGE PAR LE BIAIS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont un outil qui permet à Johnson Controls de prendre contact instantanément avec ses clients, des communautés et des parties prenantes dans le monde entier. Grâce à eux, nous consolidons nos relations et bâtissons l'image de notre marque. La plupart d'entre nous se sert des réseaux sociaux dans sa vie privée pour rester informé(e) et garder le contact avec des amis ou des membres de sa famille. Être conscients de notre présence sur Internet et faire attention à ce que nous publions permet de réduire le risque qu'une de nos paroles soit mal interprétée ou sortie de son contexte.



NOS VALEURS AVANT TOUT ET

RÉUSSIR AUX CÔTÉS DE NOS FOURNISSEURS

Approvisionnement



Sélectionner nos fournisseurs de manière responsable

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous sélectionnons nos fournisseurs de manière équitable et objective pour maximiser nos chances de réussir aux côtés de nos clients.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous souhaitons construire des relations pérennes et sérieuses avec nos fournisseurs basées sur des valeurs de réciprocité et de confiance. Ces relations nous aident à remporter des marchés et à fournir une expérience et des solutions d'exception à nos clients. Nous souhaitons que nos fournisseurs partagent notre engagement pour les principes d'intégrité et de collaboration. Un fournisseur qui, de la même façon que nous, se sent investi dans la réussite du client final, perçoit cette réussite comme la sienne.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous gérons le service d'approvisionnement de manière responsable en :

- Traitant tous les fournisseurs actuels et potentiels avec équité et intégrité, indépendamment de la valeur de nos échanges avec eux ou de la durée de nos relations;
- · Essayant de choisir des fournisseurs qui savent satisfaire nos besoins et partagent nos valeurs ;
- · Nous conformant aux exigences légales (l'US Procurement Integrity Act et le Foreign Corrupt Practices Act, par exemple);
- · Menant une vérification appropriée sur les fournisseurs potentiels pour nous assurer qu'ils sont qualifiés et respectables ;
- Sélectionnant le fournisseur sur la base d'indicateurs de performances clairs, tels que la qualité, le prix, le service, la fiabilité, la disponibilité, la maîtrise technique, la vitesse de livraison et les pratiques commerciales ;
- · Promouvant diversité et intégration au sein de la base de fournisseurs ;
- Évitant tout conflit d'intérêts, même en apparence, c'est-à-dire en ne sélectionnant pas un fournisseur sur la base de relations amicales ou liens familiaux ;
- Refusant tout cadeau, toute invitation à un divertissement ou toute marque de favoritisme pouvant influencer le choix des partenaires de Johnson Controls ;

Prévention des abus dans la chaîne d'approvisionnement



Respecter et préserver les droits de la personne

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous mettons tous nos efforts au service d'une chaîne d'approvisionnement éthique, notamment en collaborant uniquement avec des partenaires commerciaux qui accordent de l'importance aux droits de la personne.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous sommes animés par un but : l'engagement à respecter et préserver les droits de la personne à l'échelle internationale. Nous pensons que soutenir convenablement les personnes est la clé d'un futur prospère. C'est pourquoi, nous désirons que notre chaîne d'approvisionnement soit éthique et transparente, en cela qu'elle exclura le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage et le trafic d'êtres humains.

En tant que premiers signataires du Pacte Mondial des Nations Unies, nous mettons en rapport droits de la personne et développement durable bénéficiant à la société.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous nous efforçons de respecter et préserver les droits de la personne sur l'ensemble de nos activités et chaîne d'approvisionnement en :

- · Offrant des conditions de travail sûres et saines sur les sites Johnson Controls ;
- Respectant les droits des employés d'organiser et de négocier collectivement et en n'appliquant aucune discrimination à l'encontre de leurs représentants ;
- · Offrant une rémunération juste sur le marché et en respectant ou dépassant toutes les exigences légales en la matière ;
- · Permettant aux employés de travailler le nombre d'heures normales et supplémentaires autorisé par la loi locale ;
- Effectuant des vérifications appropriées sur des partenaires commerciaux potentiels et tout en respectant les politiques d'approvisionnement lorsqu'il s'agit de sélectionner de nouveaux fournisseurs, choisir ceux qui n'enfreignent pas les droits de la personne ;
- · Demandant aux fournisseurs avec nos normes mondiales relatives aux fournisseurs ;
- · Demandant aux partenaires commerciaux de ne pas acheter ou utiliser des minéraux provenant de conflits ; et
- Signalant toute préoccupation au niveau des droits de la personne au service juridique ou à <u>la ligne d'assistance Intégrité</u>. Pour en savoir plus concernant le respect et protection des droits de la personne, veuillez vous référer aux politiques sur <u>les droits</u> de la personne et le développement durable, <u>l'esclavage</u> et le trafic d'êtres humains, <u>la diversité au sein des</u>

fournisseurs et les minéraux provenant de conflits.

Prévention des abus dans la chaîne d'approvisionnement



PENSER AVANT D'AGIR

J'ai récemment visité le site d'un de nos fournisseurs principaux dans un pays en voie de développement. Certains travailleurs m'ont semblé très jeunes. Deux jours consécutifs, je me souviens avoir vu les mêmes personnes commençant tôt le matin et finissant tard le soir. Je sais que le travail des enfants et les infractions aux lois régissant les heures travaillées ont fait l'objet de problèmes dans cette région du monde. Ce fournisseur jouit d'une bonne réputation et nous a assuré qu'il respecte toutes les lois applicables en matière de travail. Dois-je faire part de mes préoccupations voire transmettre le signalement à mes supérieurs ?

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies et défenseur des droits de la personne en général, Johnson Controls ne tolère pas le travail des enfants ou toute autre forme d'abus en la matière. En cas de préoccupation à propos des violations des droits du travail ou de la personne dans une de nos entreprises fournisseuses, nous vous demandons d'en faire part à la direction, au service de la conformité ou en appelant la <u>ligne d'assistance Intégrité</u> de manière à ce qu'elle soit passée en revue.

PLACER LES PERSONNES AVANT TOUT : TOUT EST LIÉ

Les droits de la personne ne se limitent pas à quelques vérifications au niveau de notre chaîne d'approvisionnement. Il s'agit plutôt de la manière dont les personnes sont traités sur leur lieu de travail, sur le marché et au sein de leur communauté.

Nous savons l'impact positif que nous pouvons avoir en notre qualité d'entreprise internationale. Notre engagement dans ce domaine se reflète dans notre <u>politique sur les droits de la personne et le développement durable</u>. Elles incluent les nombreux domaines ayant une influence sur les droits de la personne, à savoir :

- · Santé et sécurité
- Conditions de travail
- Trafic d'influence et corruption
- Respect de l'environnement
- Gouvernance
- · Transparence des rapports et de la comptabilité

Attentes des fournisseurs



Promouvoir nos normes internationales en matière de fournisseur

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux mêmes normes élevées que les nôtres et ce, avec intégrité.

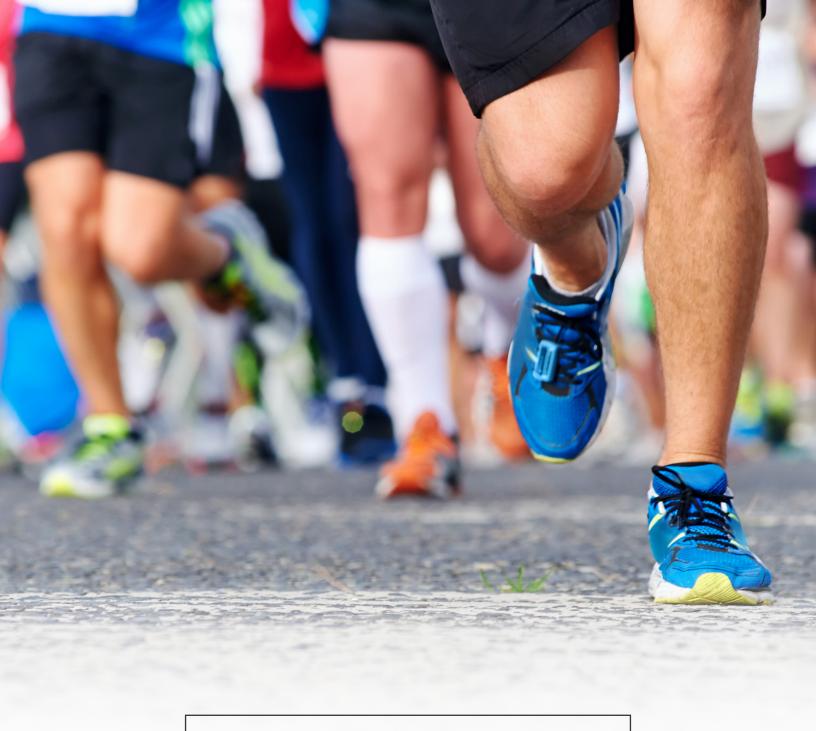
POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous avons foi dans l'intégrité de nos actions, dans le respect et dans la concrétisation de nos engagements. C'est le moins que nous pouvons attendre de ceux qui souhaitent entamer une relation commerciale avec nous. Ces attentes sont définies dans nos normes internationales en matière de fournisseur. Nos fournisseurs doivent connaître et respecter ces normes qui constituent une forme de garantie d'une collaboration éthique et responsable tout en permettant de préserver la réputation de Johnson Controls.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous mettons nos efforts au service de normes élevées et d'une conduite éthique dans notre chaîne d'approvisionnement en :

- Exprimant nos exigences de manière claire et directe à nos fournisseurs, à la fois en matière de besoins et de la façon dont nous souhaitons qu'ils s'y conforment ;
- · Négociant de manière transparente et juste ;
- Nous assurant que les conditions générales convenues sont mises par écrit précisément et dans leur intégralité : dans les contrats, bons de commande et autres documents ;
- Prenant la peine d'expliquer nos valeurs et notre philosophie dans le cadre nos relations commerciales et en les faisant transparaître dans nos contrats ;
- · Appliquant nos normes internationales en matière de fournisseur de manière cohérente dans le cadre de toutes nos relations ;
- Mettant à disposition des ressources et conseils supplémentaires pour les fournisseurs s'ils souhaitent en savoir davantage sur nos attentes.



NOS VALEURS AVANT TOUT ET

RÉUSSIR AUX CÔTÉS DES COMMUNAUTÉS

Développement durable et responsabilités environnementales



Adopter un fonctionnement durable tout en respectant l'environnement

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous nous engageons de manière durable dans le cadre de nos produits, services et activités quotidiennes.

POUROUOI PLACONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous avons la conviction que l'objectif de Johnson Controls est de faire du monde un endroit plus sûr, durable et où il fait bon vivre. Nous nous focalisons sur le futur, ainsi que sur l'influence positive que nos activités peuvent avoir aujourd'hui. Dans un univers interconnecté et interdépendant, réduire l'impact environnemental de nos activités est aussi important que de concevoir des solutions intelligentes en matière d'environnement et d'énergie. Cela fait de nous un meilleur partenaire pour nos communautés et nos clients.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous démontrons notre engagement pour des solutions et activités durables en :

- · Faisant du développement durable une problématique clé dans la conception de produit ;
- Déterminant les opportunités de réduction de l'empreinte écologique tout en nous assurant d'une certaine efficacité au niveau de nos activités ;
- · Recherchant activement à faire prendre conscience aux parties prenantes des problématiques liées à l'environnement;
- · Respectant ou dépassant les exigences légales, réglementaires ou en matière d'autorisations ;
- Mettant en application nos normes internationales et meilleures pratiques relatives au système de fabrication Johnson Controls (JCMS) au niveau de nos activités dans le monde;
- · Réfléchissant à des moyens d'économiser l'énergie, l'eau et les autres ressources naturelles ;
- · Nous occupant de la gestion des déchets et des eaux usées de manière sûre et conforme ;
- · Signalant tout accident, notamment déversements, fuites ou rejets non autorisés à la direction et en les résolvant au plus vite ; et
- · Prenant des mesures quotidiennes pour réduire, réutiliser ou recycler des ressources.

Engagement et investissement envers la communauté



Contribuer à nos communautés

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous sommes fiers de notre influence positive sur les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Chez Johnson Controls, nous considérons que soutenir les communautés au sein desquelles nous menons nos activités est à la fois une responsabilité et une opportunité. En tant qu'entreprise citoyenne active et responsable, nous voulons que ces communautés bénéficient de notre présence et de notre aide. Nous souhaitons que nos employés fassent la différence en se portant volontaires et en menant des actions caritatives. Notre objectif ne se limite pas à offrir un soutien à ces communautés, mais également à y contribuer.

QUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous nous efforçons de contribuer à la vie des communautés en :

- · Prenant au sérieux notre rôle d'employeur de qualité responsable et de consommateur de services locaux ;
- · Encourageant et reconnaissant les efforts de nos employés dans les domaines du bénévolat, du tutorat et des actions caritatives ;
- Partageant notre réussite avec la communauté car c'est la bonne attitude à adopter et non parce que nous recherchons une quelconque forme de reconnaissance publique ou de faveurs en échange ;
- Proposant aux tiers d'apporter leur participation aux œuvres caritatives ou autres causes pour la communauté, sans pour autant faire pression sur eux;
- Obtenant l'approbation adéquate avant de réaliser tout don d'argent ou travail bénévole au nom de l'entreprise, notamment en respectant notre politique de parrainage des dons et événements caritatifs ; et
- · Vérifiant que toutes les actions caritatives auxquelles nous prenons part sont légitimes et conformes aux lois en vigueur.

PENSER AVANT D'AGIR

Je réalise souvent des actions bénévoles pour mon Boys and Girls Club local. Puisque Johnson Controls soutient l'engagement envers la communauté et le bénévolat, je me demande si je peux faire valoir mes services comme actions effectuées pour le compte de l'entreprise.

Johnson Controls encourage vivement l'engagement envers les communautés locales. Il n'est pas rare que nos employés nous représentent lors de certaines événements communautaires. Toutefois, nous vous demandons de toujours demander et obtenir la permission du service des affaires publiques avant de vous déclarer porte-parole de Johnson Controls au sein de la communauté.

Activités politiques et lobbying



S'engager dans la vie politique

LE COMPORTEMENT GAGNANT

Nous soutenons un univers politique équitable, défendons les politiques de l'entreprise et encourageons véritablement nos employés à participer à ce processus.

POURQUOI PLAÇONS-NOUS NOS VALEURS AVANT TOUT?

Nous pensons que la participation active à une activité politique équitable est au fondement d'une société saine. En tant qu'entreprise, nous établissons un dialogue avec les décideurs politiques à propos des problématiques que nous considérons essentielles dans le cadre de nos activités et de nos clients. Nous encourageons les employés à s'engager dans la politique au niveau local. Johnson Controls limite généralement le recours aux ressources de l'entreprise en vue de soutenir les candidats politiques. En revanche, notre entreprise dispose d'un comité d'action politique (PAC), fondé par des employés volontaires. Son but est de soutenir les candidats aux élections des États-Unis dont les positions sont conformes à celles de la politique de l'entreprise.

OUE SIGNIFIE « RÉUSSIR » ?

Nous participons aux activités politiques de manière responsable en :

- Motivant les employés au niveau individuel à participer à la vie politique, notamment par le vote ainsi que par les actions et dons bénévoles;
- Encourageant les employés éligibles à participer au PAC de Johnson Controls ;
- · N'utilisant pas le nom de Johnson Controls pour la promotion de parti politique particulier ;
- · Ne tentant jamais d'influencer de manière inapproprié tout(e) agence, représentant ou législateur gouvernemental(e);
- · Évitant de recourir à des ressources de l'entreprise pour soutenir des candidats politiques ou des représentants élus, et
- Nous conformant à l'ensemble des exigences pertinentes en matière de lois, de lobbying et de divulgation ainsi qu'à notre politique en matière de contributions politiques

PENSER AVANT D'AGIR

J'effectue du bénévolat pour un candidat politique local. Dans ce cadre, je dois créer une bannière pour un événement futur de la campagne et ai besoin d'un grand espace de travail pour réaliser cette tâche. Aussi, je souhaiterais utiliser la salle de conférence au bureau. Je n'utiliserais que mon propre matériel et ne travaillerais sur ce projet qu'après ma journée de travail. Je m'assurerais également que personne n'a besoin de la salle dans le cadre des activités de l'entreprise. Suis-je autorisé(e) à faire cela ?

Johnson Controls respecte le droit de chacun de s'engager dans des activités politiques. Nous sommes fiers de ces employés qui consacrent une partie de leur temps et de leur argent au soutien de leurs idéaux politiques et candidats de leur choix. Néanmoins, Johnson Controls ne permet pas l'utilisation des ressources de l'entreprise, notamment des espaces de travail au bureau, à cette fin. Nous devons éviter de donner l'impression de promouvoir des candidats ou partis politiques spécifiques. Ainsi, nous n'autorisons pas l'utilisation de la salle de conférence.



NOS VALEURS AVANT TOUT EN CONCLUSION...

Le code d'éthique doit être pour nous une source d'inspiration et de conseils nous permettant de construire ensemble un monde plus sûr et durable, où il fait bon vivre. Il nous montre comment il est possible de mettre en avant nos valeurs dans la recherche d'opportunités tout en contournant les zones de risque. Évidemment, il est impossible qu'il s'applique à l'ensemble des situations auxquelles nous pouvons être confrontés. Il est donc important que nous posions des questions lorsque nous ne sommes pas sûrs de la conduite à adopter et que nous signalions les préoccupations que nous pouvons avoir. Pour ce faire, le code indique les nombreux canaux et ressources mis à disposition



